

Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Droit international, européen et comparé Spécialité : Droit et sciences du travail européen

RNCP14148 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	315, 128, 120g
Code(s) ROME	K1903, M1502, K2101, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Toulouse 1 Capitole

<http://www.univ-tlse1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La formation repose sur un découplage des connaissances et des compétences relatives aux métiers de l'emploi et aux métiers des ressources humaines. Il s'agit de permettre aux étudiants de connaître et d'utiliser les outils et les pratiques développées à la fois par les professionnels du droit, les intermédiaires de l'emploi et par les services Ressources Humaines des entreprises.

- mettre en place et gérer les procédures de recrutement et de conclusion des contrats de travail conclus en France
- conduire et superviser la gestion du personnel (effectifs, mouvements de personnel, formation, gestion des contrats).
- gérer la politique de rémunération et d'incitation (rémunération, cotisations...)
- garantir le respect de l'environnement juridique des relations de travail (respect des textes légaux et réglementaires, ainsi que du droit conventionnel)
- mesurer et résoudre les problèmes posés par des relations de travail dans un contexte international
- maîtriser les outils de diagnostic du marché du travail et les mettre en œuvre au profit des personnes en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle.
- connaître les structures intermédiaires de l'emploi et mettre en œuvre les dispositifs relatifs à l'emploi et à la formation (aspects réglementaires, dispositifs de formation, évaluation de leurs coûts...).
- utiliser les outils adaptés au suivi et au traitement des informations, de l'évaluation des performances (applications informatiques, tableaux de bord).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette formation est l'une des rares en France à former des étudiants compétents à la fois en économie du travail, en droit social et en ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, gestion des rémunérations, diversité...), dans une perspective européenne et comparative.

L'objectif est de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- maîtriser les concepts juridiques fondamentaux ainsi que les pratiques en matière de relations individuelles et

collectives du travail.

- maîtriser le cadre juridique de la mobilité internationale des salariés (enjeux de l'expatriation et du détachement au regard du droit du travail et du droit de la protection sociale)
 - effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit international et européen du travail
- mobiliser les outils et les pratiques des services Ressources Humaines des entreprises en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi, de développement de l'employabilité, de gestion des compétences et de politique de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- organisations professionnelles, nationales et européennes (organisations syndicales ou patronales, organismes paritaires)
- organismes de formation, d'insertion et d'intermédiation (publics, associatifs ou privés) : service public de l'emploi, missions locales, maisons de l'emploi, collectivités territoriales, OPCA, réseaux d'insertion des travailleurs handicapés, entreprises de travail temporaire, cabinet conseil...
- secteur privé : activité libérale (cabinets d'avocats en droit social; cabinets d'expertise comptable, cabinets de consultants (RH, conseils d'entreprise) ; entreprises nationales et internationales, groupements d'employeurs , Presse spécialisée...
- Secteur public ou parapublic: entreprises publiques, fonctions publiques (inspection du travail...), organismes de protection sociale ...

En outre, la dimension européenne du master facilite la mobilité géographique et ouvre de nombreuses possibilités de carrières internationales ou liées directement à l'international dans des entreprises françaises à l'étranger ou dans des entreprises étrangères et dans les métiers de l'emploi représentés dans les consulats et ambassades ainsi que dans les institutions internationales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'affaires européennes de branches professionnelles employeurs
- Chargé de missions emplois /formation d'organismes inter professionnels employeurs
- Délégué interrégional OPCA
- Chargé de mission emploi (Collectivités territoriales, chambres consulaires, ambassades et consulats)
- Consultant ressources humaines (cabinets nationaux et internationaux)
- Juriste en droit social et droit du travail
- Chargé de mission Ressources humaines (ONG internationales)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 213 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 401

Jugés difficiles à recruter	25 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X91 — Juristes et avocats L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants des disciplines concernées, enseignants de langues et professionnels des métiers de l'emploi

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Cas de la validation des études supérieures accomplies en France et à l'étranger. Jury spécifique composé du directeur de la spécialité assisté de deux enseignants -chercheurs du diplôme

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE, composé de 3 enseignants chercheurs, de deux professionnels (voie délibératives) et, avec voix consultative, d'un représentant de la cellule VAE de l'établissement

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14148/>